

**DELIBERATION N° 67 / 2009**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT**  
**FRANÇAIS A L'ETRANGER**  
**Séance du 25 novembre 2009**

**Dons et legs**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

- 1. Lycée Charles de Gaulle à Londres :** 105.450 € au taux de chancellerie en vigueur ce jour, de l'Association des parents d'élèves au titre de l'équipement et de la modernisation du lycée.
- 2. Lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi :** un don de 64.750 € de la société Total Abu Al Bukhoosh au titre de la participation aux investissements matériels et pédagogiques.
- 3. Lycée français de Madrid :** un don de matériel d'une valeur de 49.194,44 € de la société Sodexo (1 cellule de refroidissement : 23.408,80 €, 1 marmite : 12.122 €, 1 feu à gaz : 2.252,72 €, 1 self pour les personnels : 8.468 €, 1 planche à griller : 2.942,92 €).

Nombre de votants : 26

Pour : 22

Contre : /

Abstentions : 2

Refus de vote : 2

Fait à Paris, le 25 novembre 2009

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET